

Administration

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport annuel / Office national suisse du tourisme**

Band (Jahr): **31 (1971)**

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ORGANES

Assemblée générale

La 31^e Assemblée générale a eu lieu le 30 juin dans la cité historique de Romont. L'assistance était nombreuse: On notait la présence de 107 membres disposant au total de 11 297 voix.

On a pris congé avec regret de deux personnalités qui ont rendu de grands services au tourisme suisse:

M. John Favre, directeur de l'Office central des transports internationaux par chemin de fer, ne pourra plus en cette qualité faire partie ni du Bureau ni du Comité, au sein desquels il avait collaboré très activement en tant que directeur général des Chemins de fer fédéraux; le président lui a exprimé de chaleureux remerciements pour sa collaboration.

Le professeur *Paul Risch*, directeur de la Fédération suisse du tourisme, à qui le tourisme suisse doit beaucoup; il assume depuis le 1^{er} août 1971 le poste de directeur général de la Banque cantonale de Berne.

Après avoir donné connaissance des grandes lignes de la propagande touristique – placée sous le signe de la jeunesse – le directeur a commenté au cours de son exposé une série de diapositives évoquant les principaux faits de l'exercice 1970.

Après approbation des comptes annuels et du bilan 1970, l'Assemblée a nommé à l'unanimité, comme nouveau membre du Comité, le conseiller

d'Etat *Arturo Lafranchi*, chef des Départements de l'économie publique et de l'intérieur, à Bellinzone.

Le nombre des membres, qui s'élevait à 348 à la fin de l'année, est resté inchangé depuis 1970.

Adhésions

Home-pouponnière «Les Gazouillis»,
M^{me} N. de Siebenthal, Les Posses-
sur-Bex, Gryon

Cotisation

Fr. 500.–

Verkehrsverein Andermatt, Andermatt Fr. 500.–

Démission

S.A. des câbleries et tréfileries de
Cossonay, Cossonay-Gare

Fr. 500.–

(à partir de 1971, contribuant
volontaire pour Fr. 200.–)

Fusion de deux associations

L'Union des funiculaires et téléphériques suisses et l'Association suisse de téléskis et téléphériques ont fusionné sous le nom d'Association suisse des entreprises de transport à câbles, qui prend désormais à sa charge les cotisations des deux anciennes associations, soit Fr. 1000.– pour chacune.

Comité

Le Comité a siégé le 19 avril au château de Breitenberg-Seengen et le 25 novembre à l'Hôtel Bellevue à Berne.

A la séance de printemps, le directeur a signalé dans son exposé qu'un nouveau record absolu avait été atteint en 1970, tant pour le nombre des nuitées que pour le taux d'augmentation. Il reste à espérer que le développement de l'infrastructure de quelques stations de ski n'a pas été entrepris à la légère, dans un esprit de spéculation, et que d'éventuelles récessions n'occasionneront pas de pertes.

Le directeur a abordé ensuite le problème de l'aménagement du territoire. Ce qui est déterminant dans le nouveau projet de loi fédérale, c'est la conception des zones que les cantons devront établir et l'utilisation adéquate du sol pour permettre une répartition équilibrée de la population. Il est évident que le tourisme doit contribuer avec vigilance à la protection de l'environnement, sous peine de se détruire lui-même si les espaces nécessaires au repos et aux loisirs ne sont pas sauvegardés. On passa ensuite à la question de la présence de la Suisse à l'étranger; la répartition actuelle des tâches entre Pro Helvetia, l'Office suisse d'expansion commerciale et l'ONST fut jugée satisfaisante.

Le Comité a approuvé le 30^e rapport annuel, ainsi que les comptes et le bilan de 1970 soumis à l'Assemblée générale.

A la séance d'automne, le directeur mit surtout en lumière le fait que les statistiques pour la période de janvier à août 1971 révélaient un taux d'augmentation de 1,6%, inférieur à celui des

années précédentes, de sorte qu'on assiste à un certain ralentissement. Il souligna en outre que le programme d'activité et de propagande par l'image pour 1972 témoigne de la volonté de l'ONST de poursuivre sa campagne en faveur du tourisme des jeunes. Il convient maintenant de passer à la propagande d'acquisition au profit des offres touristiques, destinées aux jeunes, que de nombreuses agences présentent sur le marché.

Commentant le budget 1972, le directeur se dut de signaler que les frais de personnel et fonctionnement ont augmenté en tous pays dans des proportions telles que, malgré les rentrées plus élevées, on ne peut éviter de procéder à de fortes réductions, en particulier sur le budget des annonces. On sera donc obligé d'adresser un appel à tous les membres pour qu'ils majorent leurs cotisations à l'ONST. – Le programme d'activité et de propagande ainsi que le budget 1972 ont été approuvés à l'unanimité.

Bureau

Le Bureau s'est réuni trois fois, les 9 mars, 19 avril et 21 octobre. Au centre des discussions figuraient les questions de finances et de construction relatives aux agences de Paris et de Stockholm, et au «Forum of Switzerland» à Londres. Tandis que l'automne a vu la fin de la seconde étape de la rénovation à Stockholm et le déménagement de l'agence de Paris dans ses nouveaux locaux, rue Scribe 11 bis (commencement de dé-

cembre), le projet du «Forum of Switzerland», qui devait devenir un foyer culturel au Centre suisse de Londres, dut être abandonné, la campagne de financement entreprise par le Département politique fédéral auprès des milieux économiques n'ayant pas produit les résultats escomptés.

A côté des problèmes de rénovation des agences, le Bureau traita des questions complexes de la politique du personnel, qui deviennent de plus en plus difficiles à résoudre. Dans sa séance du 21 octobre, le Bureau appela aux postes de chefs de section au siège central MM. Hans Zimmermann, jusqu'à présent chef de l'agence de Madrid, et Walter Leu, licencié en droit.

Le 28 janvier, le Conseil fédéral nomma M. *Gastone Luvini* en qualité de nouveau vice-président de l'ONST. Les CFF déléguèrent dans le Bureau, en remplacement de M. John Favre, le nouveau directeur général, M. *Roger Desponds*. A été également adjoint au Bureau M. *Hans Aeppli*, directeur du Trafic et des ventes de Swissair, qui a été nommé par le Conseil fédéral en vertu de la modification des statuts décidée au début de l'année et selon laquelle le nombre des membres du Bureau est porté à 13.

CONFÉRENCE DES CHEFS D'AGENCE DU 13 AU 19 SEPTEMBRE A ZURICH, BERNE, BRIGUE ET MONTANA-CRANS

Nos chefs d'agence d'Amsterdam, Bruxelles, Buenos Aires, Le Caire, Copenhague, Francfort, Londres, Madrid, Milan, New York, Paris, San Francisco, Stockholm et Vienne ont pris part à cette conférence. Elle fut ouverte par notre nouveau vice-président, M. Gastone Luvini, qui souhaita la bienvenue aux participants. Après de brefs exposés des collaborateurs du siège, les questions pendantes d'intérêt général furent discutées et de nouvelles directives furent décidées.

En outre, des contacts furent établis au cours de la semaine avec Swissair, les CFF, les PTT, l'Union des entreprises suisses de transports publics, l'Association suisse des entreprises de transport à câbles et l'Union des concessionnaires suisses d'autotransports postaux. On entendit un exposé approfondi d'un spécialiste du trafic routier, M. Jakob Schälchli, secrétaire général de la Fédération routière suisse. Des séances communes eurent lieu également avec la Société suisse des hôteliers et l'Association suisse des directeurs d'offices de tourisme.

On ne peut que se réjouir de constater que tous les milieux suisses intéressés au tourisme s'efforcent de collaborer étroitement et qu'une conception largement helvétique prédomine de plus en plus sur les intérêts particuliers.

VENTE DE BILLETS

Nos agences ont vendu en 1970 pour 31 280 000 francs de titres de transport suisses et étrangers. Nous pouvons compter également pour 1971 sur une augmentation de 5%, de sorte que le total des ventes des agences de l'ONST s'élève à 32 820 000 francs.

Nos deux agences de Bruxelles et de New York ont annoncé de nouveaux chiffres record. Bruxelles signale particulièrement le tourisme de groupes, dont le chiffre d'affaires a augmenté d'un million de francs suisses. New York a dépassé le niveau de deux millions de dollars et a augmenté de plus de 10% la vente des titres de transport suisses et Eurail et des billets spéciaux pour étudiants.

Mais, d'une manière générale, les agences ont enregistré un total de ventes égal, voire légèrement plus faible qu'en 1970, ce qui est dû surtout à la réévaluation du franc suisse.

PERSONNEL

Siège central

A la fin de février 1971, M. *Alexander Höchli* nous a quittés après deux ans de collaboration pour passer dans l'économie privée. Au cours de l'exercice, le siège central a appelé à son service:

M. *Hans Zimmermann*, jusqu'alors chef de l'agence de Madrid, pour s'occuper principalement des questions de personnel en Suisse et à l'étranger, ainsi que du recrutement et de la formation des stagiaires. D'autres tâches administratives lui seront en outre confiées.

M. *Walter Leu*, licencié en droit, se consacrera aux problèmes de financement et aux questions de rationalisation.

Agences

M. *Alexandre Meyer*, qui dirigeait depuis le 1^{er} janvier 1967 la sous-agence de Nice (rattachée à l'agence de Paris) et en avait auparavant assumé la direction en qualité de chef d'agence depuis 1948, a pris définitivement sa retraite à la fin de 1971. Nous avons eu l'occasion, dans notre rapport annuel de 1966, de rendre hommage à cet excellent collaborateur. Il n'a pas cessé, dans les cinq années ultérieures, de nous rendre de précieux services dans tous les secteurs touristiques grâce à sa connaissance approfondie des problèmes; nous l'en remercions ici chaleureusement.

M^{lle} *Eliane Tissot*, jusqu'à présent collaboratrice au siège central, dirigera à partir du 1^{er} janvier 1972 notre bureau d'information de Nice.

Effectifs

Ainsi qu'il ressort des chiffres suivants, l'effectif de notre personnel est pratiquement inchangé depuis 1970:

	1970	1971
Zurich	48	48
Stagiaires pour les agences	-	4
Agences	205	202
	<u>253</u>	<u>254</u>

Répartition du personnel

Employés selon statut			
ONST:	Zurich	27	27
	Agences	65	68
Fonctionnaires CFF:	Agences	4	4
Employés engagés aux conditions locales:	Zurich	21	21
	Stagiaires	-	4
	Agences:		
	Suisses	40	44
	Etrangers	96	86
		<u>253</u>	<u>254</u>

Personnel des agences avec vente de billets

Amsterdam	13	13
Bruxelles	20	19
Francfort	21	20 $\frac{1}{2}$
Londres	35	34
Milan	11	11 $\frac{1}{2}$
New York	28	28
Nice	3	3
Paris	30	30
Rome	6	6
Stockholm	6 $\frac{1}{2}$	6 $\frac{1}{2}$
Vienne	8	8

Personnel des agences sans vente de billets

	1970	1971
Buenos Aires	1	1
Le Caire	4	4
Chicago (sous-agence)	2	2
Copenhague	3 $\frac{1}{2}$	3 $\frac{1}{2}$
Düsseldorf (sous-agence)	2	2
Madrid	5	4
San Francisco	6	6

Auxiliaires temporaires

De même que l'année précédente, il nous a été difficile l'été dernier de procurer à nos agences le renfort d'un personnel qualifié pendant la haute saison.

	Eté 1970	Eté 1971
Bruxelles	1	2
Copenhague	1	1
Francfort	1	1
New York	3	4
Paris	5	2
Rome	1	1

Formation des stagiaires

Nous avons organisé au siège deux cours de formation d'une semaine chacun, auxquels ont participé 14 jeunes gens des deux sexes qui, après un stage d'une durée limitée à Zurich, seront pour la plupart transférés auprès de nos agences. Cette formation méthodique de la relève eut un grand succès auprès de tous les participants. Des

cours de formation eurent également lieu dans certaines agences.

Voyages d'étude

Ainsi que le prévoyait le programme d'activité et de propagande 1971, nous avons organisé à l'intention du personnel les voyages d'étude suivants:

Région de Berne, du 24 au 29 mai, pour 9 collaborateurs des agences de Copenhague, Francfort, Londres, Milan, Paris et Vienne.

Suisse du Nord-Ouest, Fribourg-Neuchâtel-Jura bernois, du 13 au 18 septembre, pour 7 collaborateurs du siège et des agences d'Amsterdam, Copenhague, Francfort, Londres et New York.

Suisse du Nord-Est, du 20 au 25 septembre, pour 10 collaborateurs du siège et des agences d'Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres, New York, Paris, San Francisco et Vienne. Au cours de cette semaine, des visites eurent lieu dans deux écoles privées: Voralpines Töchterinstitut à Teufen, et Institut auf dem Rosenberg à St-Gall avec son annexe, le Gallus Lyceum.

Nous saisissons cette occasion pour remercier les personnes et les organisations régionales et locales intéressées au tourisme qui se sont occupées de ces groupes d'études et les ont renseignés.

VISITES D'AGENCES

Afin de renforcer les contacts entre le siège et les agences et d'examiner certains problèmes importants, le président, le vice-président, le directeur, le directeur adjoint et, occasionnellement, des membres du Bureau ont visité quelques-unes de nos agences.

RÉVISIONS

Au cours de l'exercice des révisions ont eu lieu dans les agences suivantes:

23 au 28 janvier: Agence d'Amsterdam, par le siège en collaboration avec le Contrôle du trafic des CFF.

23 mars au 4 avril: Agence du Caire par Swissair.

25 au 28 octobre: Agence de Francfort, par le siège en collaboration avec le Contrôle du trafic des CFF.

20 au 24 novembre: Agence de Bruxelles, par le siège en collaboration avec le Contrôle du trafic des CFF.

